

Ballons Libert
Avenue des Coquelicots 1
1490 Court-Saint-Etienne
Belgique
Tél. : + 32 (0) 10 61 25 15
Fax : + 32 (0) 10 61 36 50
Courriel : info@ballonslibert.be

Suivi des modifications

Date	Pages concernées	Description
23/02/07	Toutes	Document initial

Les changements dans ce manuel correspondant à une modification par rapport à la version précédente sont identifiés par une barre verticale dans la marge.

Liste des pages effectives

Page	Dernière modification	Page	Dernière modification
1	07/03/07	6	07/03/07
2	07/03/07	7	07/03/07
3	07/03/07	8	07/03/07
4	07/03/07	9	07/03/07
5	07/03/07	10	07/03/07

Table des matières

Introduction	4
1. Généralités	5
1.1. Conventions	5
1.11. Nacelles, brûleurs et cylindres	6
1.11.1. Nacelles	6
1.11.2. Brûleurs	6
1.11.3. Cylindres	7
2. Limitations	8
2.4. Dommages tolérables	8
2.9. Vol captif	8
3. Procédures normales	9
3.3. Préparation	9
3.3.2. Nacelle, brûleurs, cylindres et équipement	9
3.5. Vérifications avant décollage	9
3.5.4. Brûleur	9
3.6. Décollage	10
3.6.3. Utilisation du système de largage rapide	10
3.10. Vol captif	10

Introduction

Les informations contenues dans ce manuel ont pour but d'assurer une exploitation sûre et optimale des bases Schroeder Fire Balloons utilisées avec des enveloppes produites par Ballons Libert sur base du Type Certificate BA.019 délivré par l'EASA, et précédemment sur base des certificats de type 4 et 6, délivrés par la CAA Belgium.

Il est fortement recommandé à tout pilote et exploitant de lire attentivement l'ensemble de ce manuel avant la première utilisation de sa montgolfière, quelle que soit son expérience.

Une bonne connaissance et le respect du contenu de ce manuel pouvant améliorer de manière significative la sécurité liée à l'utilisation d'une montgolfière, sa relecture régulière devrait également faire partie des habitudes de tout pilote ou membre d'équipage.

Le personnel de Ballons Libert se tient à la disposition des utilisateurs pour tout conseil et pour répondre à vos questions. N'hésitez jamais à le contacter en cas de besoin.

1. Généralités

1.1. Conventions

Attention :

Signifie que la non observation des procédures correspondantes entraîne une dégradation importante ou immédiate des conditions de sécurité.

Remarque :

Signifie que la non observation des procédures correspondantes entraîne une dégradation mineure ou à plus ou moins long terme des conditions de sécurité.

Note :

Attire l'attention sur un élément particulier qui n'est pas directement lié à la sécurité, mais qui est important ou inhabituel.

1.11. Nacelles, brûleurs et cylindres

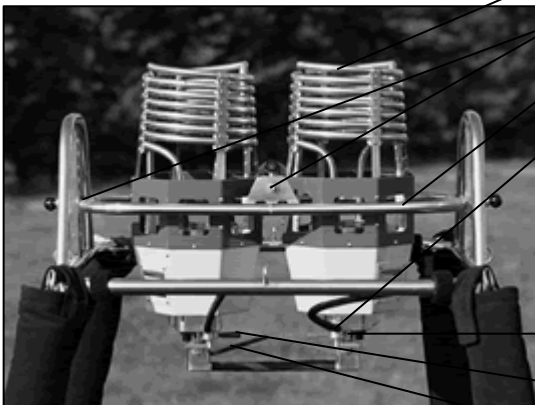
1.11.1. Nacelles



La structure métallique et en bois est renforcée par un plancher rigide en contreplaqué, des montants semi-rigides et deux câbles en acier inoxydable fixant la nacelle au cadre de charge au moyen de mousquetons.

Les câbles, d'une seule pièce passent sous le plancher et transfèrent le poids de la nacelle aux câbles de suspenste.

1.11.2. Brûleurs



Serpentin

Dispositifs de centrage

Cadre

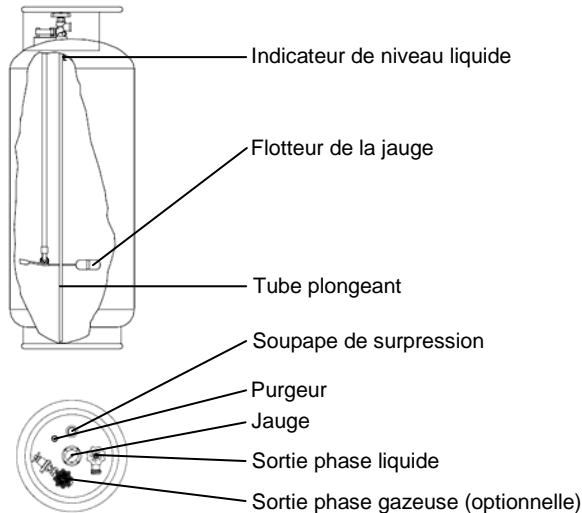
Arrivée de gaz

Veilleuse

Vanne progressive

Vanne

1.11.3. Cylindres



Remplissage :

Raccorder le flexible de remplissage au cylindre.
Ouvrir le purgeur jusqu'à entendre le gaz s'échapper.
Ouvrir la vanne du cylindre.
Ouvrir la vanne d'alimentation de la citerne.
Lorsque du liquide s'échappe du purgeur, arrêter la pompe immédiatement et fermer toutes les vannes en ordre inverse de l'ouverture.
Déconnecter la ligne de remplissage et la purger.

Attention : Les cylindres ne peuvent être remplis si une source d'allumage se trouve à proximité ou en présence d'un risque d'étincelle. Le remplissage doit s'effectuer à l'extérieur, sauf dans le cas où les cylindres seraient équipés d'un système d'arrêt automatique du remplissage. Des gants de protection doivent être portés.

Pressurisation à l'azote :

Le régulateur de pression doit être calibré à 0,7 MPa (7 bars, 101,5 PSI).
Raccorder fermement le régulateur de pression au flexible de remplissage.
Raccorder le flexible de remplissage aux cylindres de propane et d'azote.
Ouvrir la vanne du cylindre de propane.
Ouvrir la vanne du cylindre d'azote.
Ouvrir la vanne d'alimentation du régulateur de pression.
Fermer toutes les vannes et attendre que le flux soit arrêté.

2. Limitations

2.4. Dommages tolérables

De légers dommages dans le rotin de nacelle sont autorisés.

Toute détérioration à l'un des éléments de la structure de la nacelle, du brûleur ou des cylindres interdit le vol.

2.9. Vol captif

Non autorisé.

3. Procédures normales

3.3. Préparation

3.3.2. Nacelle, brûleurs, cylindres et équipement



Les montants semi-rigides doivent être insérés dans le cadre de charge et dans la structure de la nacelle.

Des mousquetons doivent fixer les câbles en provenance de la nacelle au cadre de charge.

La pression affichée par le manomètre lors du test des brûleurs doit se situer, pour chaque cylindre, entre 0,3 et 1 MPa (entre 3 et 10 bars, entre 44 et 145 psi).

Note : Cette pression de service diminuera au cours du vol à mesure que le cylindre se videra.

3.5. Vérifications avant décollage

3.5.4. Brûleur

- La pression affichée par le manomètre se situe entre 0,3 et 1 MPa (entre 3 et 10 bars, entre 44 et 145 psi).

Note : La pression peut être plus faible si le contenu du cylindre a déjà été largement utilisé au cours de la chauffe. Dans ce cas, une plus grande vigilance est recommandée durant le décollage.

3.6. Décollage

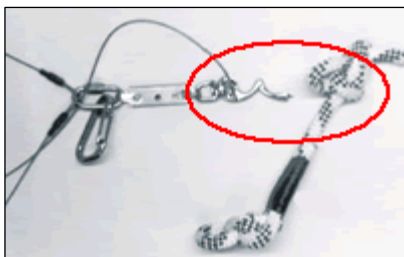
3.6.3. Utilisation du système de largage rapide



Le système de largage rapide doit être fixé au mousqueton de liaison aux câbles de la nacelle.



Tout de suite après le décollage, le système de sécurité supplémentaire doit être déconnecté.



Lorsque le pilote estime disposer d'une force ascensionnelle suffisante, le système de largage peut être complètement déconnecté.

3.10. Vol captif

Non autorisé.